



MONTMAUR EN DIOIS

26150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 01 avril 2025

Délibération n°DE_2025_014

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
6	6	6
Date de la convocation : 18/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 18 mars 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Claire GERY.

Présents : Claire GERY, Roger MOORE, Céline CERTANO, Grégory ARMAND, Robert FORTUNE, Thierry PUILLET

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Céline CERTANO est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

OBJET : Délibération sur le budget primitif 2025 - Budget principal

Madame le Maire présente le rapport suivant :

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de MONTMAUR-EN-DIOIS,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de MONTMAUR-EN-DIOIS pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 361 126,91 €

En dépenses à la somme de : 361 126,91 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	101 317 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 550 €
014	Atténuations de produits	31 550,26 €
042	Section à section	57 766,08 €
65	Autres charges de gestion courante	101 667,57 €
66	Charges financières	908,72 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		298 759,63 €

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025
Date de réception de l'AR: 08/04/2025
026-212602056-DE_2025_014-DE
A G E D I

DE_2025_014

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	166 652,33 €
013	Atténuations de charges	92,8 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 590 €
73	Impôts et taxes	2 810 €
731	Fiscalité locale	38 945 €
74	Dotations et participations	76 448 €
75	Autres produits de gestion courante	8 220 €
76	Produits financiers	1,50 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		298 759,63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	6 642,81 €
001	Solde d'exécution section investissement	724,47 €
10005	TRAVAUX ECOLE SIVOS	1 000 €
10018	CLOCHE	4 000 €
38	VOIRIE COMMUNALE DCV	50 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		62 367,28 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	2 101,2 €
040	Section à section	57 766,08 €
10018	CLOCHE	2 500 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		62 367,28 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits à MONTMAUR EN DIOIS.

Claire GERY
Président de séance

Céline CERTANO
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 08/04/2025
Date de réception de l'AR: 08/04/2025
026-212602056-DE_2025_014-DE
A G E D I

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.